

F.A.Q

Master 1 santé publique EAD



Quels sont les pré-requis pour candidater au Master 1 ?

- vous êtes professionnel du secteur sanitaire ou social et vous avez une expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

ET

- vous êtes titulaire d'une licence (ou équivalent), ou vous avez obtenu (ou êtes en cours d'obtention) d'une VAP (validation des acquis professionnels) pour le Master 1 de santé publique.

Merci de vous rapprocher du service VAP (coordonnées sur le site de l'ISPED rubrique formation)

Quel type de licence est préférable pour candidater au Master 1 ?

Si vous vous posez des questions sur votre choix de licence, il faut aller vers celle qui correspond le plus à votre objectif professionnel.

Quels sont les critères de sélection ?

La sélection des candidats se fait sur dossier. Si la responsable pédagogique le juge nécessaire, un entretien téléphonique sera organisé pour des compléments d'informations.

Les critères de sélection de la commission portent sur :

- le cursus de l'étudiant à partir du baccalauréat
- les résultats scolaires et diplômes obtenus à partir du baccalauréat
- le parcours professionnel
- les motivations du candidat et sa capacité à expliciter les raisons pour lesquelles il fait acte de candidature (projet professionnel)
- la capacité à se rendre disponible.

Avoir déjà expérimenté l'apprentissage par une formation à distance via Internet est recommandé. Egalement, valider un ou plusieurs Diplômes d'Université (DU) de l'ISPED (permettant de valider des ECTS du M1) avec de bons résultats est très apprécié.

F.A.Q

Master 1 santé publique EAD



Quelles sont les pièces à joindre au dossier ?

- Les copies de tous les diplômes obtenus depuis le baccalauréat et dont celui qui vous permet de postuler au master 1 santé publique, ainsi que les **résultats au minimum du premier semestre pour les candidats en cours de formation**. Pour les diplômes étrangers vous devez faire parvenir une traduction officielle ainsi que les documents établissant l'équivalence avec un niveau de diplôme français.
- Les relevés de notes depuis le bac, y compris pour les diplômes suivis à l'ISPED : D.U
- Si vous êtes non francophones vous devez joindre un diplôme ou une attestation certifiant vos compétences en français de type DELF ou TCF

Puis-je candidater avec le diplôme d'infirmier ou le diplôme de sage-femme ?

Oui, si vous êtes professionnel(le) du secteur médical ou paramédical depuis un minimum de 3 ans.

Quand puis-je déposer ma candidature ?

L'appel à candidatures pour le Master 1 SP 2017-2018 sera ouvert sur notre site internet **du 15 avril au 15 juin 2017**.

Dès l'ouverture, depuis le site : <https://apoflux.u-bordeaux.fr/etudiant/> , vous pourrez accéder au dossier de candidature. Les inscriptions se font obligatoirement en ligne *via* "Apoflux".

Date limite de réception des dossiers à l'Université : le 15 juin 2017.

En raison d'un grand nombre de candidatures et du nombre de places limitées, nous vous conseillons d'envoyer votre dossier complet avant le 21 mai 2017 pour que votre dossier soit étudié dès la première commission.

Si vous êtes en cours de formations (exemple : DU) et que vous attendez des résultats, votre dossier sera étudié avec attention et peut être accepté sous réserve d'obtention du DU.

Je souhaite candidater pour le M1 en présentiel et *via* Internet. Dois-je déposer deux dossiers ou un seul suffit ?

Si vous souhaitez être candidat pour les 2 modalités, il faut déposer 2 dossiers.
Les dossiers sont différents.
Précisez (dans votre lettre de motivation) quelle est votre modalité de préférence.

F.A.Q

Master 1 santé publique EAD



Procédure d'admission : quelles sont les dates importantes ?

- Période de candidature du 15 avril au 15 juin 2017
- Résultat d'admission : dans les deux mois suivant le dépôt de candidature et au plus tard le 30 juin 2017
- Confirmation ou désistement de l'étudiant à faire parvenir selon la date qui sera précisée dans la réponse d'admission au M1 Santé publique de l'Université de Bordeaux.

Les résultats de la Commission pédagogique seront communiqués par voie électronique. Aucun avis ne sera communiqué par téléphone.

Quel est le montant de l'inscription en Master 1 ?

Validation en un an :

Droits universitaires à titre indicatif, 261,10€ pour 2016-2017

+

Frais de formation : 4700€**

Organisation en deux ans :

Droits universitaires à titre indicatif, 261,10€ pour 2016-2017

+

Frais de formation : au prorata des heures à suivre.

En cas de validation antérieure des DU «Méthodes et pratique en épidémiologie» et «Méthodes statistiques en santé», enseignés par l'ISPED via Internet, les frais de formation du M1 sont réduits. Renseignements auprès du Service de la Gestion de la Formation continue de l'Ispep. sylvie.valero@u-bordeaux.fr

Vous pouvez consulter l'information sur les bourses d'études et aides financières proposées, sur notre site :

<http://ead.isped.u-bordeaux2.fr/fr-fr/pratique/bourses.aspx>

Je veux constituer un dossier de demande de financement, comment puis-je obtenir l'échéancier du programme du M1 pour l'année à venir ?

Pour tout renseignement concernant l'échéancier et la formation continue, vous pouvez prendre contact avec le service de la Gestion de la Formation continue à l'ISPED :

sylvie.valero@u-bordeaux.fr

F.A.Q

Master 1 santé publique EAD



Je suis médecin et j'envisage de poursuivre des études en santé publique parcours Epidémiologie

Si vous êtes médecin, il faut savoir que si vous validez les DU Méthodes de régression en épidémiologie et Méthodes et pratique en épidémiologie enseignés *via* Internet de l'ISPED, vous aurez la possibilité de candidater directement en Master 2. Contactez les responsables du Master 2 souhaité pour vous renseigner.

J'ai obtenu un Diplôme Universitaire enseigné *via* Internet de l'ISPED, puis-je valider des crédits ECTS du Master 1 santé publique ?

Les personnes ayant déjà validées à l'ISPED l'un des diplômes universitaires dispensés *via* Internet permettent de valider des UE du Master 1 santé publique.

Quels sont les sites de regroupement proposés ?

Sites de regroupement 2017-2018

Ouverts en fonction du nombre d'inscrits

- Bénin : Université d'Abomey-Calavi de Cotonou
- Burkina Faso : UFR Sciences de la Santé de Ouagadougou
- Côte d'Ivoire : Abidjan
- France : ISPED - Université de Bordeaux

Quand dois-je choisir mon site de regroupement ?

Dès votre candidature, vous devez sélectionner votre site en indiquant dans votre dossier 2 choix de préférence au cas où le site de votre 1er choix ne pourrait pas ouvrir pour par manque d'étudiants.

Est-il possible d'avoir un travail en parallèle de cette formation ?

Oui mais, le Master 1 santé Publique e-learning est une FORMATION A PLEIN-TEMPS. Il faut prévoir environ 1 000 heures de travail correspondant à la prise de connaissance des contenus pédagogiques, au développement des compétences par le travail personnel, réalisation des contrôles continus individuels ou collaboratifs, puis au minimum 8 semaines de stage.

Pour toutes ces raisons, il est vraiment déconseillé de conserver un emploi à temps complet.